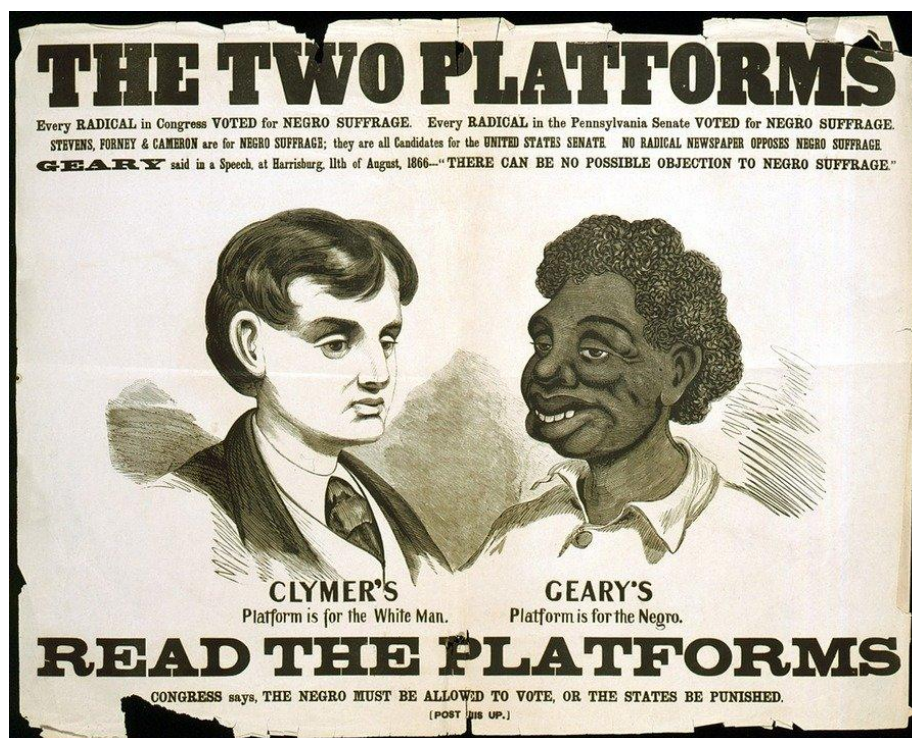


« Privilège Blanc », racisme d'hier et d'aujourd'hui : Quelle réalité ?



27 mai 2020, Minneapolis. George Floyd, afro-américain, est assassiné par le policier blanc Derek Chauvin, pour simple suspicion de l'utilisation d'un billet de 20\$ dans une épicerie de la ville. La vidéo de son arrestation devient virale et réveille les fantômes des victimes de violences policières à travers le monde occidental. Rodney King, Amadou Diallo, Michael Brown, Breonna Taylor au pays de l'oncle Sam, en France Adama Traoré, Zied Benna, Bouna Traoré, Theo Luhaka.

En 2019, 23,6% des victimes de violences policières aux Etats-Unis étaient afro-américaines, alors qu'ils ne représentent que 12,7% de la population en 2018. De plus, en France, outre la montée des violences policières durant les manifestations Gilets Jaunes, le constat est édifiant, les victimes sont majoritairement « racisées » donc non blanches dans des pays où elles sont minoritaires. Des manifestations débutent à chaque coin du globe, le monde demande justice pour cette armée des ombres assassinées par une institution politique. La police découlant directement de l'Etat, si celle-ci assassine, sans raisons, des individus racisés plus que des blancs, alors celle-ci obéirait donc un schéma raciste centenaire, protégée par l'Etat dont elle est la force armée intérieure ? L'idée d'un racisme systémique ressurgit dans notre société, des bancs de Sciences Po aux classes d'Harvard, des terrains de sport à l'hémicycle de l'Assemblée nationale.

Le dictionnaire Larousse définit le racisme comme une « *Idéologie fondée sur la croyance qu'il existe une hiérarchie entre les groupes humains, les races* ».

En effet, l'idéologie raciale, principalement théorisée par les blancs européens au XIXème siècle à l'instar de l'*Essai sur l'inégalité des races humaines* du Français Joseph Arthur de Gobineau, admet une pyramide des races basées sur des « caractéristiques » construites avec l'esclavage et l'exploitation des populations africaines et asiatiques par les blancs européens.

Cette pyramide admet donc des privilèges de races selon sa position hiérarchique. Les blancs sont au sommet. Les noirs, les peuples autochtones et les juifs (avant la Seconde Guerre mondiale) se partagent la dernière case d'un système quasi millénaire.

En 2020, seulement trente années se sont écoulées depuis la fin de l'Apartheid sud-africain, soixante avec la fin de la ségrégation raciale américaine, pur produit du système raciste. Dans un climat divisé, pouvons-nous encore parler de racisme systémique et donc d'une hiérarchie raciale qui admet un « Privilège Blanc » ?

La romancière, Chloé Korman, la sociologue Claire Cosquer, l'ancien président de SOS racisme et ambassadeur itinérant du Sénégal Fode Sylla et l'historienne Aurélie Michel décryptent le terme de « Privilège Blanc » et son acceptation dans la société actuelle dans 3 tribunes et une interview accordées au journal *Le Monde* les 16 et 17 juin, et 6 septembre 2020.

La première tribune, publiée le 16 juin 2020, est rédigée par Chloé Korman, enseignante en Seine- Saint-Denis et romancière, autrice de « *Les hommes-Couleurs* », exode moderne dans le désert mexicain axé sur les thématiques racistes, migratoires et frontalières.

Elle débute en exposant les actes racistes de la société, des violences policières entraînant la mort, au refus d'emploi à cause de sa couleur de peau. Violence inaudible et invisible pour ceux qui ne l'ont pas subie, sans support numérique, sans vidéos d'arrestations policières qui finissent à la morgue, seule la parole des victimes existe. Encore faut-il d'abord qu'elle soit écoutée, respectée, qualité au cœur de notre démocratie et peut être un de nos biens le plus précieux pour l'autrice, car l'incrédulité n'est que violence supplémentaire pour les victimes de racisme. Être écouté, sans aucune crainte ni débat de valeur, devient donc un privilège, le « privilège blanc » peut-être. Expression accablée de violentes critiques, qui créerait une culpabilité pour l'usage simple d'un droit naturel attribué à chaque humain depuis sa définition dans « la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen » de 1789, qui n'a par ailleurs ni mis fin à l'esclavage, ni mis fin au racisme. Deux mots qui confrontent les « privilégiés » à leur silence, bénéficiaires du système raciste. Le slogan « *End White Silence* » (Mettons fin au silence des blancs) est par ailleurs l'un des plus présent dans les manifestations depuis le décès de George Floyd.

Chloé Korman en émet une critique, le terme « privilège » a un sens particulier en France, il fait écho à la fin de la monarchie et l'abolition des dits privilèges d'ordre durant la Révolution de 1789. Le « privilège » dans le pays est avant tout sociale, et donc économique. Il admet une structuration sociale particulière basée sur la richesse. Cependant, pourquoi opposer le « privilège blanc » quand celui-ci est directement lié au « privilège social », le système raciste crée en effet un appauvrissement des populations se trouvant en bas de la hiérarchie idéologique, créant donc un déficit économique chez elles, qui existe, bien sûr, dans la population blanche mais qui n'est pas la conséquence de leur place raciale dans la société.

Néanmoins, malgré cette critique, l'autrice admet l'utilité de cette expression qui expose une réalité raciale reconnue par les sciences sociales. Le « White Privilege » est un concept américain, terre des grands combats pour les droits civils de notre époque, théorisé par l'activiste féministe, Peggy McIntosh, en 1989. Son origine états-unienne n'en fait pas une chimère en France pour autant, leurs passés et ses conséquences sont théoriquement semblables. Peut-être peut-on accepter une hiérarchie mais une corrélation est évidente entre l'histoire coloniale française et le passé esclavagiste des Etats-Unis.

Leurs sociétés ont donc été construites avec un racisme institutionnalisé, systémique, qui produit une supériorité raciale et donc un privilège du groupe dominant, les blancs. L'expression « privilège blanc » sert ainsi à nommer les « avantages » de ce système.

Pour finir, la romancière, dénonce l'hostilité à cette expression qui n'est que la traduction littérale de la réalité violente subie par les populations opprimées. Hypocrisie faisant écho aux débats sur le mot « race », qui n'a aucune réalité biologique mais qui néanmoins existe d'un point de vue sociale, et sur en général le vocabulaire militant. Nier leur existence ne fait que perpétuer le problème présenté par Chloé Korman au début de sa tribune, l'incrédulité rencontrée par les victimes de violences racistes, laquelle doit disparaître de nos démocraties.

La deuxième tribune, publiée le 16 juin 2020, est écrite par la sociologue, spécialiste de la construction transnationale des identités blanches et des « expatriations » Claire Cosquer. Elle fait directement écho à la première tribune de Mme Korman, en développant l'aspect sociologique du « Privilège Blanc ».

Tout d'abord, l'autrice définit le racisme comme étant un « système de hiérarchies sociales entre les personnes, positionnées selon la façon dont elles sont perçues et rattachées à une supposé hérédité », celle-ci admet donc un principe de désavantages et d'avantages. Les privilégiés sont ainsi des « privilégiés » qui ne sont point cible du racisme. Prétendre que le « privilège blanc » est une chimère est une négation du racisme systémique imposé à nos sociétés, théorisé et mis en place par les blancs qui se sont placés en haut de la hiérarchie. Penser que seul le concept racial existe est une méconnaissance de la définition de celui-ci et/ou une réduction du « privilège blanc » en « privilège en droit ». Le racisme est une suite d'agressions à plusieurs degrés. Dans son livre « *White Privilege. Unpacking the Invisible Knapsack* », Peggy McIntosh, énumère toutes les « banalités blanches », qui constituent des micro-agressions pour les populations racisées, comme par exemple la représentation et l'identification médiatiques et visuelles.

Ensuite, Claire Cosquer établit le parallèle fait entre l'histoire française et américaine dans la tribune précédente et donc la légitimité de cette expression dans la société française. L'histoire et sa mémoire ont donc une incidence particulière sur notre développement sociétal. En effet, le passé esclavagiste américain et l'empire colonial français sont encore mis sous silence et même acclamés, en témoigne la controverse sur les statues représentant des « héros nationaux » racistes, colonialistes et esclavagistes, à l'instar de l'empereur Napoléon Bonaparte ou de Christophe Colomb, exposées dans l'espace public constituant donc une agression supplémentaire pour les populations « racisées » qui y voient un déni de leur histoire.

Néanmoins, la sociologue admet une limite au « Privilège Blanc ». Les sciences sociales n'utilisent que très rarement ce terme, préférant l'expression de « Domination Blanche » ou « Habitus Blanc » qui confère une vision plus riche du problème raciste dans nos sociétés. Le terme de « privilège » entretient ainsi une image statique des positions sociales hiérarchiques associée à une approche économique et sociale superficielle. A contrario, la notion d'« habitus », théorisée par le sociologue Pierre Bourdieu, met en évidence un système plus complexe avec des inégalités de classe présente jusque dans nos goûts et pratiques quotidiennes.

Finalement, l'expression « Privilège Blanc » n'est point là pour créer un sentiment de culpabilité chez les personnes blanches, elle est simplement un constat sociétal. Même si ce terme est critiquable, il permet de comprendre le mécanisme raciste de nos sociétés

contemporaines « comme une relation inégale entre groupe sociaux » qui met en évidence certaines victimes mais jamais les bénéficiaires du système raciste.

Nonobstant, la troisième tribune écrite par Fode Sylla, ancien président de SOS-Racisme de 1992 à 1999, député européen de 1999 à 2004 et Ambassadeur itinérant du Sénégal publiée le 17 juin 2020, est d'avis contraire aux précédentes.

Celle-ci débute par une critique de la vision manichéenne de la société, les grands combats « ont été portés ensemble, Noirs et Blancs », le concept de race est donc « dangereux, inutile et scandaleux », ce qui veut dire que la lutte pour les droits civils ne revendique pas la couleur mais la justice qui n'est ni vengeance, ni demande de réparation des torts de l'Histoire par les Blancs mais simple punition du racisme et des discriminations.

L'auteur expose, ensuite, son opinion sur le débat de la disparition des symboles représentant des personnages controversés, dans l'espace publique. Les détruire équivaut à renier l'Histoire et donc à l'oublier, il est donc préférable d'ériger de nouvelles statues ou de nommer de nouvelles rues en l'honneur de personnages racisés tels Angela Davis, militante afro-américaine ou Manu Dibango, saxophoniste camerounais.

De plus, il déplore une réécriture de l'Histoire qui oublie les Blancs dans les combats pour l'égalité raciale, comme Peter Norman, athlète australien qui paya aussi son engagement contre le racisme avec Tommie Smith et John Carlos aux J.O de Mexico de 1968, qu'il qualifie de racisme inversé. Nous sommes tous, Noirs comme Blancs, héritier de la tradition philosophique des Lumières, qui a combattu pour la défense de la tolérance, de l'égalité et de la liberté.

Encore, la liberté n'existe que lorsqu'il n'y a pas de regard et de considération sur la couleur des individus, et donc seulement un jugement sur les actes, non sur la couleur de peau des Hommes.

M. Sylla n'admet pas le parallèle entre l'Histoire coloniale et esclavagiste, ainsi que les grands combats des Droits civils du XXème siècle, et nos sociétés actuelles, et donc une continuité actuelle du racisme institutionnalisé qu'il qualifie de « déni de l'histoire ».

En définitive, nos combats et références sont les mêmes, Noirs comme Blancs, ils sont universels : liberté, égalité, parité, peine de mort, droit au logement...

L'interview de l'historienne Aurélie Michel, autrice de l'essai *Un monde en nègre et blanc. Enquête historique sur l'ordre raciale*, publiée le 6 décembre 2020, analyse les controverses suscitées par l'article de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* dépeignant la députée Danielle Obono en esclave et la suppression du mot « nègres » du titre du roman d'Agatha Christie, en exprimant un parallèle évident avec un « ordre racial » structurant notre société contemporaine.

Le 27 août 2020, le périodique d'extrême-droite *Valeurs Actuelles* publie une nouvelle mettant en scène la députée Insoumise Danielle Obono en esclave au XVIIIème siècle. Selon Madame Michel, cette fiction choquante n'est qu'une continuité historique des théories raciales du XIXème siècle avec un schéma classique de négationnisme historique vis-à-vis de l'implication des blancs européens dans le traite africain alors qu'au XVIIIème siècle, l'Europe contrôlait toute la traite esclavagiste en Afrique. Mais aussi l'utilisation de l'« ensauvagement », concept qui confère aux Africains une culture et des mœurs primitifs, a contrario, de l'Europe blanche et civilisée, ainsi que le fantasme de l'esclavage sexuel et du plaisir. L'esclavage et la colonisation représentés dans le récit de *Valeurs Actuelles* ne furent

point seulement qu'une partie de l'Histoire mais les véritables piliers sociétaux de notre système politique, économique et social bâti sur une Histoire africaine raciste.

En effet, le néo-colonialisme européen est toujours un fondement des économies du continent, de la Banque de France avec l'utilisation du Franc CFA, monnaie coloniale, au trésor de la famille royale britannique. Le racisme édifié et théorisé durant ces événements de l'histoire font toujours partie intégrante de notre système, alimenté par l'agression de Madame Obono par le journal. La condamnation unanime de cet acte par la classe politique française n'a pas permis une réelle identification et compréhension du problème raciste dans nos sociétés actuelles, car celui-ci a été en partie nié au profit de la « liberté d'expression » et donc à la non-considération du caractère raciste de la fiction de *Valeurs Actuelles*.

Encore, selon Aurélia Michel, l'accusation de la « racialisation » du débat public et le faux procès accablant les « identitaires », « indigénistes », « racialistes », n'est qu'une conséquence de l'oppression systémique qui ne permet pas à une personne discriminée de parler des souffrances de ces semblables sans être accusé dans faire une lutte essentialiste et du communautarisme.

Enfin, l'historienne affirme que le changement du titre du roman d'Agatha Christie *Les Dix Petits Nègres* est le début d'une transformation sociale. Les agressions racistes deviennent anormales, quand celle-ci sont visibles, elles suscitent le questionnement, l'écoute des victimes... Cependant, ce changement de noms en pays francophone et les controverses quant au « déboulonnage des statues » de personnages historiques au passé problématique, ne suscitent pas une approbation générale de l'opinion publique au prétexte que ce sont une dégradation de la culture et du patrimoine ; alors que pour les populations racisées ces actes sont de véritables violences racistes. Maintenant, ne faut-il pas les comprendre et assumer une Histoire qui a fait perdurer un véritable héritage raciste dans nos démocraties, pour reconnaître « une subjectivité totale et égale, celle du citoyen » aux minorités sociales quand l'homme blanc cisgenre hétéro l'a acquise à sa naissance.

Pour conclure, les sciences sociales admettent l'existence du « privilège blanc », cependant elles lui préfèrent le terme d'« Habitus Blanc », plus complexe. Celui-ci est ainsi une conséquence de l'Histoire coloniale et raciale blanche qui n'a finalement jamais vraiment pris fin et qui a par la suite engendré un paradoxe dans nos démocraties modernes, avec un système raciste protégé par l'Etat. L'expression « Privilège Blanc » n'est point une attaque ou une négation des maux des populations blanches, mais une réalité sociale construite de violence et d'agression envers les populations racisées, les blancs souffrent eux aussi, mais cette souffrance n'est pas la conséquence d'une discrimination raciale engendrée par une hiérarchie sociale.

Fode Sylla parlait de références universelles telles que Victor Hugo, Olympe de Gouges et Aimé Césaire, mais celui-ci n'est il pas totalement absent des programmes de littérature dans l'enseignement secondaire ? Voici ce qu'est le Privilège Blanc, nos références universelles sont blanches et majoritairement masculines, notre Histoire est blanche, notre société est construite pour les blancs avec l'oubli de son multiculturalisme qui l'a tant enrichie. Comprendre ce privilège et l'accepter, c'est le début d'une réelle lutte raciale pour l'égalité, où enfin Noirs, Asiatiques, Peuples Autochtones, Arabes/Maghrébins et Blancs pourront déconstruire, ensemble, ce système et cette hiérarchie sociale qui dure depuis bien trop longtemps.

Kahina DJEDDI (Terminale 3), le 3 décembre 2020